

Ecologie et Société

La lettre

L'espace de mobilisation et d'expertise « Écologie et société » s'est donné pour ambition de porter un autre regard sur le monde, en mettant en lien les problématiques environnementales avec les questions sociales et démocratiques, et en redonnant à la nature toute son existence.

Sommaire

- * Quand l'extrême droite s'intéresse à l'écologie p. 2
- * L'injuste prix de l'alimentation p. 5
- * Une COP à bas coûts p. 8

Edito

On savait que ça allait arriver tôt ou tard, mais cette fois on y est : 2024 a été l'année du dépassement des 1.5°C, limite fixée officiellement au-delà de laquelle les dérèglements climatiques deviennent irréversibles. Sans doute que les inondations en Espagne ou en France, les feux en Californie et bien d'autres catastrophes climatiques éclairent tout autant la situation.

Alors que D. Trump prend le pouvoir aux États-Unis et que l'extrême droite climatosceptique et anti-écologiste avance partout dans le monde, il est d'autant plus nécessaire de lutter pied à pied contre toute atteinte aux écosystèmes et de défendre un projet de justice sociale et environnementale. Ce sera l'ambition d'Attac tout au long de cette année 2025.



Mégafeu en Californie, janvier 2025

Ours

Ont collaboré à ce numéro : Marie-Dominique Dupont, Vincent Gay et Gilles Sabatier. Mise en page Jean Noviel.

Comité de rédaction : espace Écologie et Société
Contact : ecologie-societe-contact@attac.org
Attac France : www.france.attac.org

Quand l'extrême droite s'intéresse à l'écologie

Alors que le Rassemblement National n'a jamais été aussi puissant, son ambition de devenir un parti de gouvernement a nécessité qu'il se penche sur des questions qui lui ont été longtemps totalement étrangères. C'est le cas de l'écologie. Au-delà du RN, la crise écologique a obligé l'ensemble des partis politiques à adopter un semblant de programme et de discours en la matière. Mais dans le moment réactionnaire actuel, l'écologie constitue également un enjeu de démarcation vis-à-vis du camp progressiste. Tout comme en matière de droits, d'égalité et de liberté, l'extrême droite s'en prend à un fantasmatique « wokisme », en matière d'environnement elle attaque les supposées dérives d'une écologie punitive, anti-populaire, etc., suivie en cela par d'autres composantes politiques. Une récente enquête de Mediapart révèle l'existence de nouvelles officines d'extrême droite comme « Action Écologie » qui mènent une offensive anti-écologiste et réhabilitent le climato-scepticisme. Comment dès lors envisager la façon dont l'extrême droite aborde aujourd'hui les enjeux environnementaux ? Et peut-on parler d'une écologie d'extrême-droite ?

Le retour d'une écologie d'extrême droite

Malgré le néant programmatique en matière de défense de l'environnement des organisations d'extrême droite, il existe de la part de certains courants un intérêt pour la nature, l'environnement, qui, sans se traduire nécessairement en programme, attestent d'une certaine vision du rapport des sociétés humaines à leur environnement. Plusieurs événements ces dernières années ont montré un regain d'intérêt en la matière. La chercheuse Zoé Carle évoque différentes initiatives récentes venues en particulier des franges identitaires ; outre la création de la revue *Limites* (disparue en 2022) par Eugénie Bastié, elle mentionne par exemple le forum consacré à l'écologie intégrale organisé en mars 2024 par le groupe nationaliste-révolutionnaire Lyon populaire, le colloque du

groupe catholique identitaire *Academia Christiana* intitulé « Nos racines, nos limites », ou encore un autre colloque organisé par l'institut *Iliade* créé par Jean-Yves Le Gallou consacré à « la Nature comme socle. Penser l'écologie à l'endroit. » J.Y Le Gallou a fait partie du Groupement de recherche et d'études pour la civilisation européenne (GRECE) puis du Club de l'horloge ; il a été un dirigeant du Front National avant d'en être exclu avec Bruno Mégret en 1999. L'institut *Iliade* est l'héritier du GRECE et incarne une extrême droite identitaire, nationaliste, anti-mondialiste, prêchant une différence fondamentale entre les peuples et les cultures justifiant leur séparation. C'est de cette approche que se nourrit l'écologie d'une partie de l'extrême droite. En effet, au sein de ce courant identitaire et souvent néo-païen, l'autre face de l'antimondialisme et du rejet des « autres », c'est la défense des racines et la promotion de l'enracinement. Cette défense de l'enracinement conduit à un investissement symbolique dans le local et ses dimensions naturelles, semant d'autant plus la confusion qu'elle peut sembler rejoindre certaines aspirations et revendications écologistes, notamment autour des circuits courts, de la production locale ou de la décroissance. Alain de Benoist, un des fondateurs du GRECE, se prononce d'ailleurs très clairement pour la décroissance dans un ouvrage paru en 2018 où il défend l'idée d'un rapport de co-appartenance de l'humain à la nature, contre la représentation d'un monde qui ne serait que dépendant des volontés humaines. Plusieurs aspects s'entremêlent dans de telles approches. Premièrement, il s'agit de penser l'ordre social comme un ordre naturel, de façon immuable, avec ses pouvoirs et ses hiérarchies à respecter ; d'où un rejet du féminisme et des droits des LGBTQI+. Deuxièmement, il s'agit de développer une écologie ethno-différentialiste, c'est-à-dire qui pense inconciliables les différentes cultures, leur mélange et leurs évolutions, et cherche avant tout à défendre une culture européenne menacée de dissolution par l'immigration. Troisièmement, la source des dérèglements écolo-

Quand l'extrême droite s'intéresse à l'écologie

giques, et en particulier climatiques est le produit de la modernité, des échanges, des migrations et de la surpopulation. Le localisme doit constituer une alternative à ce mondialisme qui est aussi bien celui des élites que des populations migrantes, face auxquelles l'enracinement incarne une muraille défensive. Ainsi, l'écologie participe de cette méta-politique théorisée par la Nouvelle Droite, qui vise à brouiller les pistes en travaillant des thèmes peu familiers à l'extrême droite, voire en empruntant certaines thématiques à la gauche, tout en allant chercher des références chez les idéologues du fascisme de l'entre-deux guerres, ou en engageant un dialogue avec certaines franges de l'écologie comme la deep ecology (ou écologie profonde). Si ces thèses ne sont pas nouvelles, elles connaissent actuellement un regain qui accompagne le développement des groupes identitaires.

Une écologie au Rassemblement National ?

L'écologie au Rassemblement National relève d'une autre logique que celle des identitaires, mais elle en emprunte certains traits. Historiquement, le Front National s'est peu préoccupé d'écologie. Dans son programme de 1973, il évoque le patrimoine naturel des Français, puis en 1985 sa charte verte se centre surtout sur la défense du monde agricole et de la politique agricole commune. Ce n'est que dans les années 1990 que les choses évoluent un peu. Sous l'impulsion de Bruno Mégret, qui vise réellement une prise du pouvoir, le RN précise ses positions, autour de la défense d'un ordre naturel et d'un territoire : « L'écologie est en effet une préoccupation qui s'inscrit dans la défense de notre identité. [...] Et lorsque nous défendons l'intégrité française, nous ne faisons rien d'autre que de défendre l'écologie ethnique et culturelle de notre peuple et en cela nous sommes dans le droit fil de la démarche écologique [...]. Pour survivre, les espèces animales ne se mélangent pas et la plupart ont un territoire qu'elles défendent » (conférence de presse, Congrès du FN,

1990). Pour autant, cette préoccupation s'atténue fortement après l'exclusion de Bruno Mégret, et les programmes plus récents du FN/RN montrent surtout une faiblesse programmatique en la matière, tout comme l'action de ses élu.es révèle un refus de toute mesure de préservation de la biodiversité ou de lutte contre les dérèglements climatiques, notamment au niveau européen : hostilité aux énergies renouvelables, souvent au nom de la défense d'un paysage mythifié comme marque du passé et de l'identité locale, refus de l'interdiction des pesticides, opposition aux préconisations du GIEC, aux réglementations et aux contraintes en matière de moteurs thermiques, de logement... Le projet du RN vise surtout à faire de la France un paradis énergétique grâce au nucléaire, aux barrages hydroélectriques, à la biomasse ou à l'hydrogène. Quant aux conséquences sur les écosystèmes, elles ne sont jamais évoquées.

L'écologie comme enjeu de distinction du RN

La grande faiblesse programmatique du RN en matière d'écologie ne signifie pas pour autant un désintérêt. L'écologie demeure en effet un enjeu pour le parti d'extrême droite, d'une part pour se démarquer de la gauche et des écologistes, d'autre part pour défendre une écologie « de bon sens », « populaire », une écologie qui s'opposerait à l'écologie hors sol des élites mondialistes incarnées entre autres par les dirigeants de l'Union européenne. Un domaine en particulier prend une grande importance, celle de la défense des mobilités individuelles, donc de la voiture. Or, il ne faut pas voir simplement ici de la démagogie anti-écologiste, car derrière la question des mobilités se joue la question de la représentation des classes populaires, de leurs besoins et de leur rapport à l'écologie. Dans un contexte de forte poussée du RN et de montée d'un anti-écologisme qui est entretenu bien au-delà de l'extrême droite officielle (« l'environnement, ça commence à bien faire » comme le disait Sarkozy en 2011), certaines mobili-

Quand l'extrême droite s'intéresse à l'écologie

sations collectives sont propices à une lecture selon laquelle les classes populaires sont opposées aux mesures environnementales. Cela a bien sûr été le cas lors du mouvement du monde agricole de 2024 où la question des normes et réglementations a souvent pris le dessus sur les enjeux concernant le revenu des paysan.nes. Cela a également été le cas lors du mouvement des Gilets Jaunes où certains ont cru voir un mouvement anti-écologiste parce défendant la voiture, sans considérer que le rapport à la voiture des classes populaires en milieu péri-urbain ne relève pas tant d'un choix que d'une nécessité économique, en premier lieu pour travailler. Le RN s'est engouffré dans cette brèche, tant vis-à-vis des agriculteurs que des automobilistes, pour représenter les classes populaires comme rétives aux politiques écologistes, et dont le seul le RN serait à même de comprendre les aspirations. S'il s'agit là d'une stratégie politique opportuniste, cela ne peut laisser indifférente la gauche sociale et politique. En effet, cette idée selon laquelle les classes populaires seraient hostiles à l'écologie n'est pas propre au RN, on la retrouve y compris parfois à gauche. Cela renvoie notamment aux valeurs autour desquelles l'écologie mainstream s'est développée en France, sur les questions de consommation, de comportements vertueux, d'une certaine morale de vie fondée sur les styles de vie des classes moyennes et supérieures ; autrement dit, une écologie qui tourne le dos à la question sociale, à la dignité populaire, aux inégalités de classes (l'idée qu'on serait tous dans le même bateau) ... L'écologie dominante apparaît dès lors comme la remise en cause de modes de vie populaires perçus de plus en plus comme illégitimes, ce qui permet à l'extrême droite de politiser efficacement des éléments du quotidien, le barbecue par exemple, pour se poser en représentant du peuple contre une écologie des élites.

Face à l'extrême droite, il ne faut rien céder quant à nos combats écologistes, mais il faut répondre à cette manipulation de la question écologiste : en montrant les intérêts communs aux classes

populaires en termes de services publics, d'emploi et de travail, d'environnement sain... ; en partant du vécu concernant un certain nombre de problèmes sociaux et environnementaux (sécheresses, inondations, maladies professionnelles...) ; en insistant sur les inégalités environnementales et la responsabilité des gros pollueurs, des entreprises et des classes les plus riches quant à la dégradation des écosystèmes... ; en envisageant des alliances entre groupes sociaux qui sont aujourd'hui divisés par la question écologiste... Bref, d'immenses chantiers sont encore devant nous.

VG.

Références bibliographiques :

Jean-Baptiste Comby, *Ecolos, mais pas trop : Les classes sociales face à l'enjeu environnemental*, Raisons d'Agir, 2024.

Alain de Benoist, *Décroissance contre illimitation. Penser l'écologie jusqu'au bout*, Dalloz, 2018.

Zoé, Carle, « Contre-révolutions écologiques. Quand les droites dures investissent la défense de la nature ». *Revue du Crieur*, n° 8, 2017.

Zoé Carle, « 'L'écologie à l'endroit', ou l'extrême droite face à la question écologique », in Ugo Palheta (coord.), *Extrême droite : la résistible ascension*, Ed. Amsterdam, 2024.

Lucie Delaporte, « Action Écologie, autopsie d'une offensive anti-écologie issue de l'extrême droite », *Mediapart*, 19 janvier 2025.

Jean-Paul Gautier, « De la haine de l'écologie au greenwashing nationaliste ? Le RN et l'environnement », *Contretemps*, novembre 2021.

L'injuste prix de l'alimentation

Aujourd'hui en France, 4,3 millions de personnes dépendent de l'aide alimentaire soit 6,6% de la population ; on estime le nombre de personnes en situation de précarité alimentaire à 8 millions. Ce chiffre croissant est dû aux dépenses contraintes : logement et déplacement en constante augmentation dans une économie mondialisée et dérégulée. L'accès à l'emploi précaire et l'aide sociale ciblée vers les toujours plus pauvres ne sont plus des garants de sécurité financière, l'augmentation des inégalités fragilisent les classes moyennes.

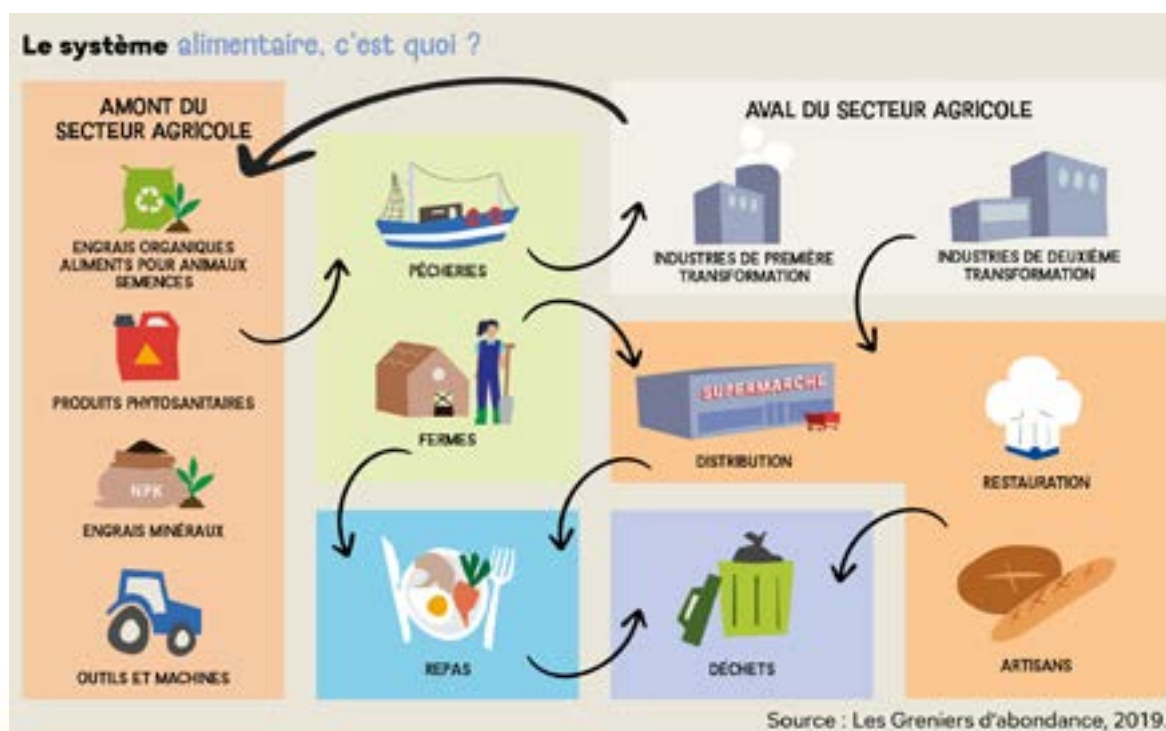
Par ailleurs, le système alimentaire français a généré en 2021 plus de 358 milliards d'euros de chiffre d'affaires, dont 70 millions à l'export, pour des bénéfices de l'ordre de 30 milliards d'euros pour l'agro-industrie. Il représente 2,8 millions d'emplois en équivalents temps plein.

Une étude récente produite par plusieurs associations a analysé la création de valeurs et les coûts sociétaux français de notre alimentation qui montre le scandale que constitue l'économie de l'alimentation.

Comment fonctionne notre système alimentaire ?

Il faut revenir à la fin de la deuxième guerre mondiale. En 1945, année de la révolution verte agricole, le cap est fixé par les autorités françaises dans un vaste programme de modernisation impulsé par le Haut-Commissariat au Plan. Il n'a jamais dévié depuis : accroître la productivité du sol et celle du travail agricole dans le but de nourrir les populations et de relancer l'économie.

Les gains de productivité vont permettre de libérer de la main-d'œuvre pour l'industrie, diminuer la part du budget des ménages consacrée à l'alimentation (divisé par 2 de nos jours), et accompagner de nouveaux modes de production. Cette révolution s'appuie sur les nouvelles technologies venues des États-Unis : le machinisme agricole, les engrais synthétiques, la sélection des semences, la création de semences hybrides et enfin les produits dits « phytosanitaires » : l'augmentation des volumes devient la ligne directrice de l'agriculture et son seul objectif. C'est la naissance de l'agriculture intensive.



L'injuste prix de l'alimentation

A partir de 1950, le nombre d'exploitations est divisé par 6, la surface moyenne passe de 19 ha à 69 ha. 89% des cultures sont réparties régionalement dans 7 classes : prairie et fourrage, blé tendre, maïs grain et ensilage, orge, colza, tournesol et vigne. 1950 c'est aussi le développement du réseau routier couplé à l'approvisionnement en pétrole sans limite.

1960, face à la concurrence étrangère, l'État, certaines banques (Crédit Agricole) et les coopératives développent l'agro-industrie française. En 1970 celle-ci représente 26% du secteur, et 38 % en 2021 (Danone, Lactalis). La matière première agricole est uniformisée (cahier des charges, protocole, semences) pour limiter son prix d'achat et la variabilité de la qualité. Elle devient une matière première mondialisée adaptée à la transformation industrielle ; on assiste à une décomposition des denrées agricoles en ingrédients de base standardisés, pour fabriquer ensuite des produits alimentaires transformés qui se différencient aux yeux des consommateurs grâce au marketing et à la publicité. Les exploitations les plus rentables se transforment en 2020 en sociétés ; c'est le cas pour 41 % d'entre-elles.

L'avantage pour l'industrie agro-alimentaire est de mettre en concurrence l'offre sur les bases du moins disant, ce qui ne permet plus aux agriculteurs français de vendre au prix de revient (soit le coût de production plus la marge bénéficiaire). Ils sont dépendants de ce secteur ainsi que de leurs fournisseurs (fabricants de semences, produits phytosanitaires, engrais, machines agricoles). Leur valeur ajoutée stagne depuis 1980, d'où les crises agricoles successives. Seuls 8% des agriculteurs valorisent la vente de leur production en se dissociant de cette agriculture industrielle (bio, équitable, AOP). L'agro-industrie priorise la croissance des ventes à la qualité du produit. Trop sucrés, trop gras et trop salés, ces produits de l'agro-industrie occasionnent de vrais problèmes de santé publique.

Toujours en 1960 naissent les supermarchés avec le concept de libre-service. Ce modèle va devenir exponentiel au point de représenter aujourd'hui 76% des ventes alimentaires. Dans la chaîne de production alimentaire il est le dernier maillon mais c'est celui qui a le plus de pouvoir d'imposer ses conditions (d'où la loi Egalim 2). Une partie de la restauration a suivi cette transformation en se structurant en chaînes de restauration et de société de gestion (Mac Donald's, Quick, Buffalo Grill...) Ils représentent 40 % du chiffre d'affaires de ce secteur. Pour résumer, 92% de la vente des produits alimentaires sont réalisés sur le principe de la chaîne de valeur indifférenciée, c'est à dire sur l'homogénéisation de la production agricole intensive et du moins disant. Sa force de persuasion s'appuie sur un budget publicitaire de 5,5 milliards d'euros.

Quels sont les coûts sociétaux de ce modèle ?

Comme toute activité économique la production agricole, la transformation, la distribution alimentaire et la restauration entraînent des gains mais aussi des coûts économiques. Les coûts des impacts négatifs sont pris en charge par la puissance publique :

1/ Dépense de santé (11,7 milliards) : cancers gastro-intestinaux, maladies cardio-vasculaires, diabète type 2. Cela concerne 4 millions de personnes. Ce chiffre a doublé en 20 ans suite à la consommation de plats transformés trop sucrés, trop salés, trop gras.

2/ Les coûts liés à la précarité des acteurs économiques du système alimentaire (3,3 milliards d'euros) : dans la transformation, la distribution et la restauration le salaire horaire brut moyen est inférieur de 20% par rapport aux autres branches industrielles. Beaucoup d'emplois sont précaires.

3/ Les coûts des impacts écologiques (3,4 milliards) : gaspillage, pollution atmosphérique, pollution de l'eau, lutte contre

L'injuste prix de l'alimentation

le changement climatique, protection de la biodiversité. 82 % des coûts des impacts sont des coûts sanitaires et sociaux. La facture est de 19,1 milliards d'euros.

Le coût des soutiens publics au système alimentaire

La somme globale du soutien public de l'État, de l'Union européenne, des collectivités locales est de 48,4 milliards d'euros. 40 milliards sont distribués à des chaînes de valeurs standardisées (agro-industrie) ; leurs bénéfices sont de 30 milliards en 2021. Cherchez l'erreur, sachant que nous payons 3 fois notre alimentation : à la caisse des supermarchés, comme contribuables, ainsi qu'à travers l'impact de la santé et l'environnement qui retombera sur les générations futures. L'ensemble des coûts sociétaux du système alimentaire français pris en charge représentait a minima 67,5 milliards d'euros en 2021, soit près de 7 % du budget général de la France.

En conclusion

Le système alimentaire français est souvent présenté comme performant dans la mesure où il fournit une alimentation en quantités suffisantes, remplissant ainsi un objectif de « souveraineté alimentaire », alors que 12 % de la population souffre d'insécurité alimentaire.

Plus des trois quarts de cette création de valeur sont générés par huit grands distributeurs alimentaires, 14 grandes chaînes de restauration, 39 industriels de la transformation agroalimentaire et grandes entreprises de fournitures d'intrants qui ont une intensité en emplois plus faible que la moyenne.

L'efficacité peut être également questionnée, ce système est très dépendant des échanges internationaux.

Enfin la crise agricole actuelle pourrait être l'occasion de redéfinir le contrat social de l'alimentation. Pour cela il faudrait une volonté politique et un véritable état des lieux du coût réel de l'aide publique.

MDD.

Le coût des impacts négatifs du système alimentaire en France (2021)



Référence :

Secours Catholique, Réseau Civam, Solidarité Paysans, Fédération Française des Diabétiques : « L'injuste prix de notre alimentation », 2024, disponible sur le site <https://www.civam.org>



Une COP à bas coûts

La COP29 a eu lieu du 11 au 22 novembre 2024 à Bakou, en Azerbaïdjan. Comme les années précédentes, le pays hôte est un pays pétrolier, ne respectant pas les droits humains. Ainsi le président de la COP, Mukhtar Babayev, a travaillé 16 ans pour l'industrie pétrolière.

Pour ces raisons, aucune manifestation du mouvement social n'a pu avoir lieu.

Aide aux pays du Sud : les plus pauvres attendront

Le bilan de la COP est très décevant, au vu de l'urgence climatique. L'un des sujets à l'ordre du jour était le « New Collective Quantified Goal » (NCQG), ou « nouvel objectif quantifié », chargé de déterminer le montant de l'aide aux pays du Sud, souffrant le plus des dérèglements climatiques.

Lors de la COP15, en 2009, il avait été décidé que les pays du Nord verseraient 100 milliards de dollars par an à partir de 2020. En fait ce versement n'a été effectif que en 2022. A Bakou, il a été décidé de relever cette somme à 300 milliards de dollars par an à partir de 2035, alors que les pays concernés souhaitaient au moins 1000 milliards de dollars par an. Il faut noter que ces versements annuels ne se font pas uniquement sous forme de dons, mais aussi sous forme de prêts, ce qui contribue à l'endettement permanent des pays du Sud.

Sans doute parce que le pays hôte est un pays pétrolier, dans les textes de conclusion, on ne trouve pas trace d'allusion à une sortie des énergies fossiles.

Encore quelque chose à attendre des COP ?

Bien que ce rendez-vous annuel soit nécessaire, on peut se demander quel sera le devenir des COP. En effet, chaque année, après un marathon de discussions, et une prolongation de quelques jours, le bilan est toujours décevant. Cette année, la Nouvelle-Guinée Papouasie, soumise au risque d'élévation du niveau de la mer, a décidé de ne pas participer. Il est à craindre que d'autres

pays fassent ce choix ces prochaines années.

La COP29 était la destination favorite des lobbys : la coalition d'ONG Kick Big Polluters Out a constaté que plus de 1 773 lobbyistes des énergies fossiles s'étaient enregistrés. Par ailleurs, le nombre de jets privés pour amener les participants à Bakou a encore augmenté par rapport aux autres COP. Un léger espoir : la prochaine COP aura lieu en novembre 2025 à Belem au Brésil. La volonté du Brésil d'avoir une forte présence internationale permettra peut-être de prendre des décisions fortes, même si l'agro-industrie et l'industrie pétrolière sont très présentes dans ce pays. Par ailleurs, après plusieurs années, cette COP disposera d'un espace pour les débats et manifestations du mouvement social.

Enfin, un élément lié aux discussions sur le climat sera à surveiller ces prochains mois : les CDN. En amont de la COP21, en 2015, chaque pays a dû présenter un plan d'action climatique, avec un engagement chiffré de diminution des gaz à effet de serre, de manière à rester au-dessous d'une augmentation de la température de 1,5 degrés. C'est ce que l'on appelle « les contributions déterminées au niveau national » (CDN). Ce plan est quinquennal : il doit être proposé tous les 5 ans. Ces engagements ne sont bien sûr pas contraignants.

Ainsi, les différents pays doivent déposer leurs prochains engagements avant février 2025. Ceux-ci seront présentés lors de la COP30 à Belem. Un rapport de synthèse intermédiaire a été publié en 2024. Les plans actuels combinés entraîneraient une baisse de seulement 2,6 % par rapport au niveau de 2019. Or les experts du GIEC estiment que les émissions de gaz à effet de serre doivent être réduits de 46 % en 2030 par rapport aux niveaux de 2019. Un autre défi qui sera analysé lors de la COP30 en novembre prochain.

GS.